

Introduction « La terre promise de la coopération ». Les relations internationales du Québec à la lumière du missionnariat, de l'économie sociale et de l'éducation

Michel Lacroix and Stéphanie Rousseau

Volume 12, Number 1, 2009

Coopération et missionnariat

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000767ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000767ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (print)

1923-8231 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lacroix, M. & Rousseau, S. (2009). Introduction « La terre promise de la coopération ». Les relations internationales du Québec à la lumière du missionnariat, de l'économie sociale et de l'éducation. *Globe*, 12(1), 11–16.
<https://doi.org/10.7202/1000767ar>

Tous droits réservés © Globe, Revue internationale d'études québécoises, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

INTRODUCTION.
« LA TERRE PROMISE
DE LA COOPÉRATION. »
LES RELATIONS
INTERNATIONALES DU QUÉBEC
À LA LUMIÈRE DU
MISSIONNARIAT, DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET DE L'ÉDUCATION

MICHEL LACROIX
Université du Québec à Trois-Rivières

STÉPHANIE ROUSSEAU
Université Laval

* * * * *

Au cours des années 1930, dans les pages du *Devoir*, apparaît une nouvelle rubrique à côté des sections consacrées à l'actualité internationale, où les Canadiens (et les Canadiens français encore davantage) ne font qu'exceptionnellement figuration, ce qui laisse entendre, d'une certaine manière, que les affaires internationales sont décidées ailleurs, par d'autres qu'eux. Cette nouvelle rubrique met en scène des Canadiens français actifs à l'étranger : il s'agit de la page consacrée aux missionnaires¹. À une époque où

* * *

1. Au sujet des pratiques qui documentent et exposent ces missions dans l'optique d'une publicité plus que d'une ethnographie, dont le sommet fut sans doute atteint par l'exposition « Ville-Marie missionnaire, 1642-1942 », tenue à Montréal pour son tricentenaire, voir France LORD, « La muette éloquence des choses : collections et expositions missionnaires de la Compagnie de Jésus au Québec, de 1843 à 1946 », thèse de doctorat, Département d'histoire, Université de Montréal, 1999. On peut ajouter, à ce sujet, qu'il y eut, à partir des années 1930 environ, un nombre croissant de récits et de rétrospectives historiques ; voir entre autres les publications de la Société des missions étrangères de la province de Québec (fondée en 1921).

l'État canadien vient tout juste d'obtenir sa pleine souveraineté internationale, où l'État québécois semble être disparu de la scène internationale après quelques timides initiatives², ces pages, expositions et récits sur les missionnaires canadiens-français, constituent une manifestation significative de liens transnationaux multiples, objets qui plus est d'une forme de discours public³. Or, parallèlement à ce processus, les mouvements d'économie sociale intensifient, dans la première moitié du XX^e siècle, les liens qu'ils entretiennent (parfois depuis le XIX^e siècle) avec leurs équivalents à l'étranger, comme le montre l'article de Benoît Lévesque inclus dans ce numéro.

Depuis, le nombre de missionnaires issus du Québec a dramatiquement chuté, mais cette réalité est sans doute compensée par l'augmentation continue de l'effectif des acteurs et associations se consacrant à la coopération internationale, tel que le montre l'article de Louis Favreau. Qui plus est, nombre d'institutions catholiques œuvrant à l'étranger et animées par des Québécois ont accompagné cette métamorphose progressive, passant d'une forme à l'autre au cours des quarante dernières années. On peut par conséquent avancer que les relations internationales du Québec, abordées dans une large perspective, ont été profondément marquées, tout au long du XX^e siècle, par les multiples formes de missionnariat et de coopération, au point où le Québec a pu faire figure, pour Jaroslav Vanek, de véritable « terre promise de la coopération⁴ ».

Pourtant, cet aspect de l'histoire québécoise a longtemps été négligé par les chercheurs en histoire, en science politique ou en sociologie. Heureusement, divers travaux, dans l'une ou l'autre discipline, indiquent que ce désintérêt est désormais lui-même objet d'histoire. Aussi avons-nous pu

+ + +

2. La thèse dominante à ce sujet est celle de l'effacement complet de l'État québécois sur ce plan, après l'interdiction faite à Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, de représenter à la fois Ottawa et Québec. Toutefois, bien des faits indiquent que la pratique fut plus complexe. Ainsi le Québec eut-il, de 1911 à 1924, un agent général à Londres, Pantaléon Pelletier, ouvertement chargé des « relations extérieures » (d'autres avant lui avaient été chargés de missions à Londres) et, de 1914 à 1928, un représentant à Bruxelles, Godfroy Langlois. De même, Siméon Grondin fut officiellement chargé de superviser les boursiers envoyés en séjour d'études en France, dans les années 1920-1930. Ce ne sont là que quelques-uns des éléments qui incitent à relativiser le caractère « inaugural » des politiques du gouvernement Lesage à cet égard, sans cependant en minimiser la portée symbolique et les effets politico-diplomatiques.

3. Dans une perspective historique, on pourrait lancer comme hypothèse que ces missions à l'étranger signalent une transformation cruciale de la perception de la « mission providentielle » longtemps assignée au Canada français, celle de répandre le catholicisme en Amérique du Nord. Ainsi, la dimension « internationale » du missionnariat canadien-français à partir de cette époque marquerait l'abandon de sa visée nord-américaine.

4. Cité dans ce numéro par Benoît LÉVESQUE, « Les relations internationales de l'économie sociale au Québec sur plus d'un siècle et demi (1840-2008) », p. 93.

envisager de réunir quelques-uns des chercheurs animant ces travaux pour offrir un premier tir croisé sur ce vaste domaine de contacts avec l'étranger correspondant aux différentes formes de coopération⁵ : des activités missionnaires des ordres religieux à la diplomatie éducative du gouvernement, en passant par les coopératives, ONG et groupes communautaires. Alors que les dimensions politiques et économiques de la « paradiplomatie » propre à l'État québécois ont fait l'objet de synthèses⁶ couvrant leurs principaux aspects et leurs principales périodes (du moins pour les années postérieures à 1960), ce numéro permettra de dresser un premier portrait d'un autre niveau des relations internationales.

Ce niveau n'est pas tant d'ordre géopolitique que de nature socio-culturelle, et concerne moins les relations entre États que celles entre des secteurs spécifiques de la société. Même quand l'État s'implique, comme le démontrent les analyses de Samy Mesli sur la « diplomatie éducative » et de Robin Gendron sur le travail de Georges-Henri Lévesque au Rwanda, on trouve, aux côtés des politiciens et des fonctionnaires, des coopérateurs qui agissent en vertu d'autres logiques et dans le cadre d'autres institutions que celles de l'État.

Les travaux rassemblés dans ce numéro ont des horizons disciplinaires multiples⁷. On ne saurait donc les ramener à une école théorique commune. Néanmoins, ils contribuent tous, de diverses manières, aux réflexions en cours sur les nombreuses dimensions des relations internationales du Québec, sur la relecture, historique et contemporaine tout à la fois, de la vaste nébuleuse de réseaux et d'institutions spécifiquement consacrés à l'action internationale, mais œuvrant parallèlement, voire nourrissant des conflits avec les États ou avec les organisations supra-étatiques. En un mot, ce numéro vise entre autres à éclairer le rôle de la société civile québécoise dans les relations internationales.

+ * *

5. Le terme « coopération » doit ici être entendu de façon très générale, puisque, il va sans dire, les intérêts, le pouvoir et les objectifs de ces différents acteurs varient considérablement.

6. Voir entre autres les deux collectifs suivants : Stéphane PAQUIN (dir.), avec la collaboration de Louise BEAUDOIN, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006 ; Stéphane PAQUIN (dir.), avec la collaboration de Louise BEAUDOIN, Robert COMEAU et Guy LACHAPPELLE, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : le prolongement externe des compétences internes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.

7. Cette ouverture des perspectives est encore peu fréquente, comme le signale Jean-François GUILHAUDIS, lequel invite à « une nécessaire interdisciplinarité », en soulignant qu'« à l'ordinaire chacun vit dans sa conception des relations internationales et dans sa discipline, sans trop s'intéresser aux autres » (*Relations internationales contemporaines*, Paris, LexisNexis/Litec, 2005, p. 16-17).

Il participe ainsi, à partir d'un objet d'étude spécifique, celui du Québec, à la réflexion entamée sur les « nouveaux acteurs » des relations internationales. Au sein des études qui abordent les conséquences de la mondialisation sur les formes de l'action collective, on a vu naître tout un champ, en science politique et en sociologie particulièrement, portant sur la mise en relation d'acteurs de sociétés civiles nationales distinctes⁸. Ceux-ci mènent des campagnes visant l'État ou les organisations internationales, ou développent des formes de solidarité propres à différentes problématiques et identités : mouvements paysans, mouvements féministes, etc. Comme certains travaux l'ont montré, ce transnationalisme n'est pourtant pas nouveau⁹. Les Internationales ouvrières et le mouvement anti-esclavagiste sont parmi les premières formes de transnationalisme.

Dans ce numéro, les contributions se situent dans la lignée de l'historicisation du transnationalisme, que ce soit à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle en économie sociale (Benoit Lévesque) ou dans le missionnariat (Catherine LeGrand), au cours des années 1950-1960 dans le domaine de l'éducation (Robin Gendron, Samy Mesli), et un peu plus tard avec l'explosion des formes de coopération et de solidarité internationales (Louis Favreau). Ces contributions nous amènent à voir le caractère changeant du politique, au sens où la contestation sociale que l'on associe souvent au transnationalisme peut prendre des formes plus discrètes, plus indirectes, voire être absente des motivations des acteurs qui tissent des liens transnationaux. Un des cas contemporains de transnationalisme contestataire, celui du Forum social mondial, est par ailleurs analysé dans la section « Perspective » de ce numéro par Thomas Chiasson-Lebel.

Dans la perspective des études sur les relations internationales, l'un des intérêts que présente le cas du Québec pourrait être, grâce au croisement d'études interdisciplinaires, de susciter une véritable étude comparée du développement parallèle (et souvent enchevêtré) des différents aspects des relations internationales. Il y a tout d'abord celui, classique dans les sciences politiques et juridiques, de la souveraineté internationale et de la diplomatie traditionnelle au sein de l'État fédéral canadien¹⁰. S'y ajoute celui,

+ + +

8. Voir notamment Sydney TARROW, *The New Transnational Activism*, New York, Cambridge University Press, 2005.

9. Voir notamment André DRAINVILLE, *Contesting Globalization. Space and Place in the World Economy*, Londres/New York, Routledge, 2004.

10. On y examine entre autres le rôle joué par les Québécois au sein de l'appareil diplomatique et gouvernemental canadien, en plus des relations triangulaires entre Ottawa, Québec et leurs divers interlocuteurs étrangers.

dont l'étude est plus récente, de la paradiplomatie et de l'action internationale des villes, régions et autres entités politiques. On peut d'ailleurs distinguer, à cet égard, les formes les plus explicites de relations internationales de l'État québécois (dont la célèbre déclaration Gérin-Lajoie, en 1965, ou la création du ministère des Relations intergouvernementales en 1967) et celles, moins spectaculaires, moins polémiques aussi, mais souvent fort importantes, qui découlent de l'action de ses différents ministères ou agences (voir par exemple les analyses de la paradiplomatie éducative du ministère de l'Éducation effectuées dans ce numéro par Samy Mesli). Parallèlement à ces relations étatiques, et de façon plus ou moins conflictuelle ou symbiotique, selon les cas et les époques, deux autres types de relations se sont intensifiées, au cours du XX^e siècle : celles des sociétés multinationales basées au Québec, d'une part, celles des divers acteurs de la société civile (ONG, syndicats, associations de journalistes, d'universitaires), d'autre part, dont quelques-unes sont étudiées dans ce numéro. Enfin, souvent camouflées par la dimension publique, plus visible, des institutions politiques, économiques ou sociales, les relations des réseaux informels modulent elles aussi les flux culturels, démographiques, économiques ou politiques, entre le Québec et l'étranger. Ce tableau, évidemment schématique, demande à être dynamisé, concrétisé par des études transversales. Dans cette perspective, le modèle, bilatéral et multidisciplinaire, offert par *France-Canada-Québec. 400 ans de relations d'exception*¹¹, peut être vu comme une piste intéressante pour débroussailler cet écheveau complexe de relations.

Inversement, dans l'optique plus spécifique des études québécoises, cette lecture multidimensionnelle des relations internationales ne peut que contribuer à approfondir la compréhension de l'interface complexe entre la société québécoise et l'étranger, laquelle a façonné de manière importante l'histoire du Québec. Peut-être d'ailleurs faut-il d'abord commencer par sérier les travaux et réunir économistes, historiens, littéraires, politologues, sociologues et autres spécialistes autour d'objets ciblés, avant d'espérer voir émerger des synthèses plus globales. C'est du moins l'approche qui a conduit à la constitution de ce numéro. Malgré les nombreuses zones grises qui subsistent, on peut penser que le portrait général des relations internationales du Québec en train de s'esquisser lui confère un profil spécifique, où dominant la paradiplomatie identitaire, les échanges culturels et les réseaux de coopération. L'image du Québec, ainsi projetée par ces multiples acteurs,

+ + +

11. Serge JOYAL et Paul-André LINTEAU (dir.), *France-Canada-Québec. 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008.

serait celle d'une nation de créateurs et de coopérateurs, de penseurs et de militants, image évidemment symbolique et réductrice, car elle exclut par exemple les acteurs économiques dominants, tels Bombardier, Alcan ainsi qu'un certain nombre de compagnies minières.

Sur le plan plus proprement historiographique, nous estimons ce numéro susceptible d'apporter trois contributions supplémentaires aux recherches récentes. En premier lieu, ses collaborateurs embrassent tout le XX^e siècle et remontent parfois même jusqu'au XIX^e siècle, élargissant ainsi le champ en deçà des années 1960, qui représentent souvent une date historique au sein des études internationales appliquées au cas québécois. Par contraste, ceci permet, entre autres, de mieux cerner les modifications survenues dans la foulée de la Révolution tranquille (et qui ne furent pas toutes, loin de là, dues à des facteurs internes à la société québécoise).

En second lieu, la prise en compte du rôle des institutions religieuses, aussi bien dans l'étude du missionnariat que dans celle des formes de coopération subséquentes, concourt à la réévaluation critique des multiples facettes de l'histoire du catholicisme au Québec. Du fait même du caractère international de l'Église catholique, de ses structures et des mouvements d'idées qu'elle génère, ainsi que de son importance dans l'imaginaire et dans les pratiques sociales des Québécois, elle constitue un foyer privilégié pour tenter de cerner les mécanismes et les flux des interrelations entre le Québec et l'étranger. Enfin, en orientant l'étude des relations internationales du côté des formes de transnationalisme, les collaborateurs de ce numéro contribuent à l'effort, partagé par nombre d'historiens de la culture, visant à mieux comprendre le rôle des associations, réseaux et institutions dans la projection du Québec à l'étranger.

Parviendra-t-on, ultimement, à élaborer des périodisations transversales ; à identifier les axes majeurs des échanges, aussi bien sur le plan quantitatif (institutions en cause, sommes en jeu, fréquence des déplacements, durée des séjours, etc.) que sur le plan qualitatif (importance des conséquences, au Québec ou à l'étranger, répercussions symboliques, etc.) ; à chiffrer approximativement, selon les périodes, le nombre de Québécois séjournant ou œuvrant à l'étranger, de même que le nombre d'étrangers œuvrant au Québec dans le cadre d'institutions étrangères ? Ceci paraît douteux, tant les recherches sont partielles et éparpillées, tant la période contemporaine monopolise, dans l'ensemble, les travaux ouvertement consacrés aux relations internationales. Dans la mesure de ses moyens, ce numéro vise à inaugurer un tel mouvement et incite à plus d'efforts interdisciplinaires.